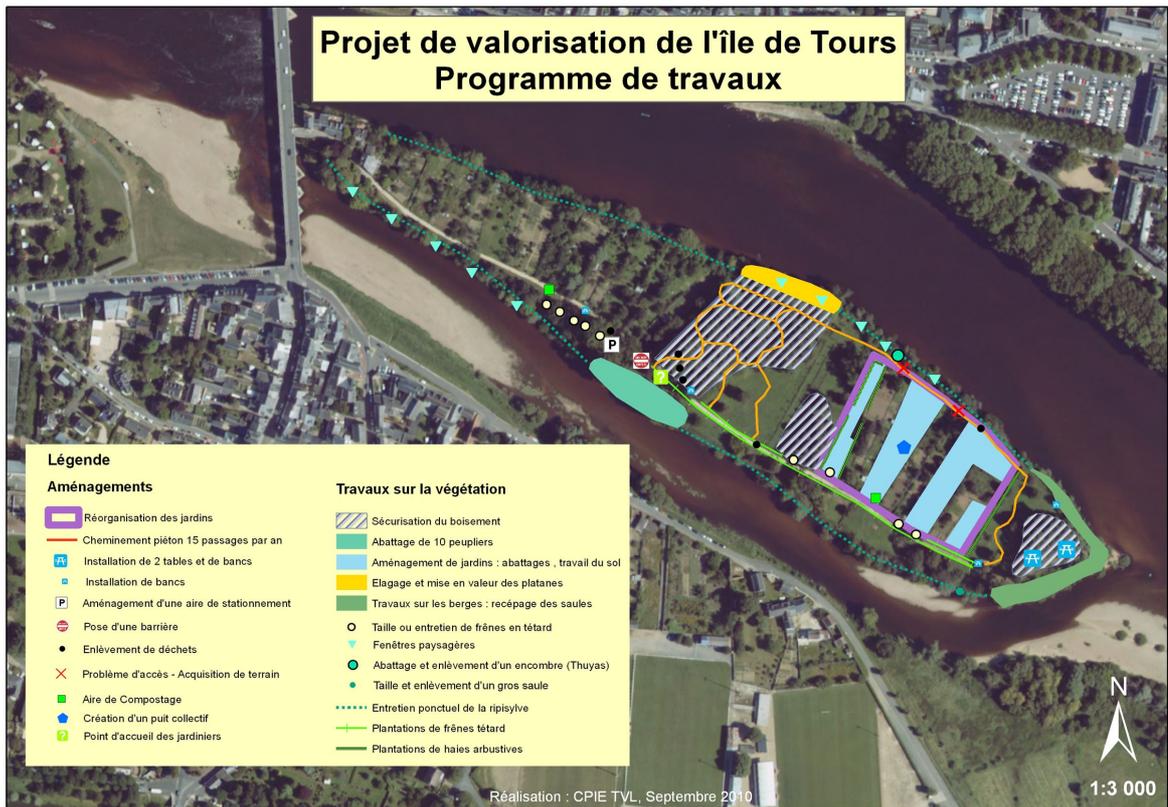


Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Paysage	Chinon	Référence : 37_P_02	Date : octobre 2012

L'île de Tours à Chinon (37)



Source : communauté de communes de Rivière-Chinon-St-Benoit

Historique/Contexte	<p>Située au cœur de Chinon, au milieu de la Vienne (cours d'eau domaniale) l'île de Tours est une zone naturelle inondable. Les crues régulières sont une composante essentielle de la dynamique de l'île : érosion des berges, apports d'alluvions dans les jardins, dégâts de clôture,... C'est un repère de la faune « classique » des bords de Vienne.</p> <p>En 1995, l'île avait fait l'objet d'un chantier de restauration des berges pour freiner l'érosion. Ce travail avait été mené par l'Université François Rabelais dont une antenne est située à Chinon et les services municipaux de la ville.</p> <p>L'île de Tours est aujourd'hui constituée de 95 parcelles. La surface cadastrée est un peu plus de 6 Ha, dont plus de la moitié appartient à la ville de Chinon (30 parcelles pour une surface de 3,54 Ha environ).</p> <p>La ville de Chinon a souhaité valoriser le site en respectant ses valeurs intrinsèques : jardins familiaux, espace naturel en bord de Vienne, calme et tranquillité à proximité immédiate du Centre Ville et du faubourg.</p>
Calendrier	<p>Janvier 2010 : Lancement du projet Novembre 2010 : diagnostic du CPIE de Seuilly 2011/2012 : maîtrise du foncier, réalisation des travaux d'aménagement Avril 2012 : mise à la location des nouveaux jardins, fin des travaux d'aménagement.</p>
Territoire	Chinon
Maître d'ouvrage	Ville de Chinon
Assistant à maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt
Maître d'œuvre	Ville de Chinon
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Préserver la nature en cœur de ville et même la favoriser en proposant une gestion des milieux naturels respectueuse des espaces naturels et des espèces, visant au maintien d'une île représentative de la basse vallée de la Vienne, -Développer et mettre en valeur les jardins familiaux en tant que lien social (rencontres, échanges et convivialité, partage des savoir-faire), ressource alimentaire (produire de beaux légumes), lien à la nature (cultiver des bons légumes, jardinage respectueux de l'environnement...). -Susciter l'envie de découvrir l'île par des aménagements favorisant la promenade et la détente, -Permettre le repos et la détente, tout en respectant l'originalité,



le Grenelle Environnement

	l'ambiance singulière, l'identité, l'esprit du lieu...
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagements légers et entretien des berges (pour conserver l'île), -Sécurisation du site (élagage), -Ouverture dans la végétation de fenêtres sur la Ville (patrimoine fluvial et bâti) -Gestion écologique des milieux naturels (plantations, maintien des espaces boisés et entretien des zones herbacées) , -Tracé de cheminements périphérique et entre les jardins, -Petit équipement pour accueillir les visiteurs (bancs et tables), -Creusement de puits pour alimenter les jardins en eau, -Création de nouvelles parcelles clôturées pour les jardiniers, -Mise à disposition d'une parcelle pour l'association Entr'aide Ouvrière afin de développer sur l'Île de Tours une activité d'insertion alliant jardinage et pratiques respectueuses de l'environnement.
Difficultés	<p>Inondabilité, Accès : à la fois une difficulté... et une protection, Engagement des jardiniers à respecter un « contrat » incluant une surface minimale dédiée à la production de fruits et légumes, et demandant de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.</p>
Sensibilisation	<p>Organisation de deux animations sur le jardinage par la Communauté de communes dans le cadre d'une convention avec le CPIE Touraine Val de Loire Signalétique « limitée » : en cours d'étude.</p>
Coût de l'opération	<p>-Financement du diagnostic par la Communauté de communes Rivière-Chinon-St-Benoit la Forêt Travaux d'aménagement menés par les services de la ville de Chinon Coût : 50 000€</p>
Financeurs	<p>Le PNR Loire-Anjou-Touraine La Région Centre via le Contrat de pays</p>
Dispositif-cadre	/
Finalités du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources (sur un espace représentatif de la « nature ordinaire »), -Épanouissement de tous les êtres humains (à travers le volet social), -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Évaluation	
Singularité	<p>Dimension sociale associée à la préservation de terres. Faire cohabiter la nature « sauvage », la nature « gérée », et la nature « organisée » (jardins).</p>



Contacts	Laura Hignet, chargé de mission « Territoire durable et nouvelles solidarités ». Tel 02 47 93 92 18
-----------------	---

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--